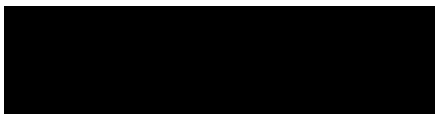




PAR COURRIEL

Québec, le 10 avril 2024



**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 1847 00/2023-2024.606**



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 18 mars dernier, dans laquelle vous demandez de recevoir les informations que vous décrivez comme suit :

« [...] L'Association des victimes de l'amiante du Québec prépare un registre des bâtiments québécois contenant de l'amiante. Nous aimerions inclure les installations du réseau de la santé où la présence d'amiante est inscrite dans leur plan d'action de gestion de l'amiante.

Selon les informations transmises au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 2019 et 2020, il y aurait au moins 736 installations du réseau contenant de l'amiante.

Quelles sont ces installations ?

<https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl/?id=00000122485>

<https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl/?id=00000133760>

Le réseau de l'éducation a fourni ces informations au BAPE et le gouvernement canadien dispose aussi d'un inventaire national de l'amiante dans les bâtiments gouvernementaux.

... 2

Nous croyons qu'il est d'intérêt public que les citoyens sachent quelles sont les coordonnées de ces installations du réseau de la santé.

Cette demande d'accès à l'information va nous permettre de compléter notre registre en tenant compte des deux priorités gouvernementales que sont la santé et l'éducation.

Nous joignons un fichier Excel de base qui pourrait vous aider à compléter les données en vous inspirant du modèle canadien.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre demande d'accès à l'information et vous prions de recevoir, madame la sous-ministre adjointe, nos plus sincères salutations. » (*sic*).

À la suite de l'examen de votre demande, nous vous transmettons sous l'onglet 1 les données visées et détenues par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Veillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante :

<https://www.cai.gouv.qc.ca/protection-renseignements-personnels/citoyens-protection-renseignements-personnels/recours-devant-commission>

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,

[REDACTED]

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 2